

# Rapport Annuel d'Activité 2024

Centre  
Hospitalier  
Valvert





# Sommaire

## 1 Vie institutionnelle

Chiffres clefs	P. 5
- <i>Appels à projets</i>	P. 6
- <i>Les Instances</i>	P. 6
- <i>Qualité et gestion des risques</i>	P. 7
Création du Pôle PharmaPSHy	P. 8
Incendie de l'unité d'hospitalisation Les Cèdres	P. 9
Renforcement des effectifs	P.10
Unité de Thérapies Complémentaires	P.11
Projet Jeunes Addictions Sport Santé (JASS)	P.13
Nouvelle charte graphique	P.15
Focus service : une année à la Sociothérapie	P.16
Démarche de moindre recours à l'isolement	P.19
Recherche, publications et communication à Valvert	P.21
Programme culturel	P.24

## 2 Usagers

Chiffres clefs	P.28
- <i>Droits des patients et protection des majeurs</i>	P.28
- <i>Commission des Usagers (CDU)</i>	P.29
Le club thérapeutique « Le Cercle ou Vert »	P.30
Mise en place d'un lieu dédié aux pratiques religieuses	P.31
Déploiement des DAIP	P.32

## 3 Fonctions médico-techniques et supports aux soins

Chiffres Clefs	P.36
- <i>Pharmacie</i>	P.36
- <i>Finances /Achats/Logistique</i>	P.36
- <i>Bilan décarbonisation des activités</i>	P.37
- <i>Bilan externalisation gestion Sodexo</i>	P.37
Département d'Information Médicale	P.38
Rapport annuel 2024 - Isolement thérapeutique Eléments quantitatifs	P.41
Rapport DPO	P.48



# Vie

# Institutionnelle

## SOMMAIRE

Chiffres clefs

- *Appels à projets*

- *Les Instances*

- *Qualité et gestion des risques*

Création du Pôle PharmaPSHy

Incendie de l'unité d'hospitalisation Les Cèdres

Renforcement des effectifs

Unité de Thérapies Complémentaires

Projet Jeunes Addictions Sport Santé (JASS)

Nouvelle charte graphique

Focus service : une année à la Sociothérapie

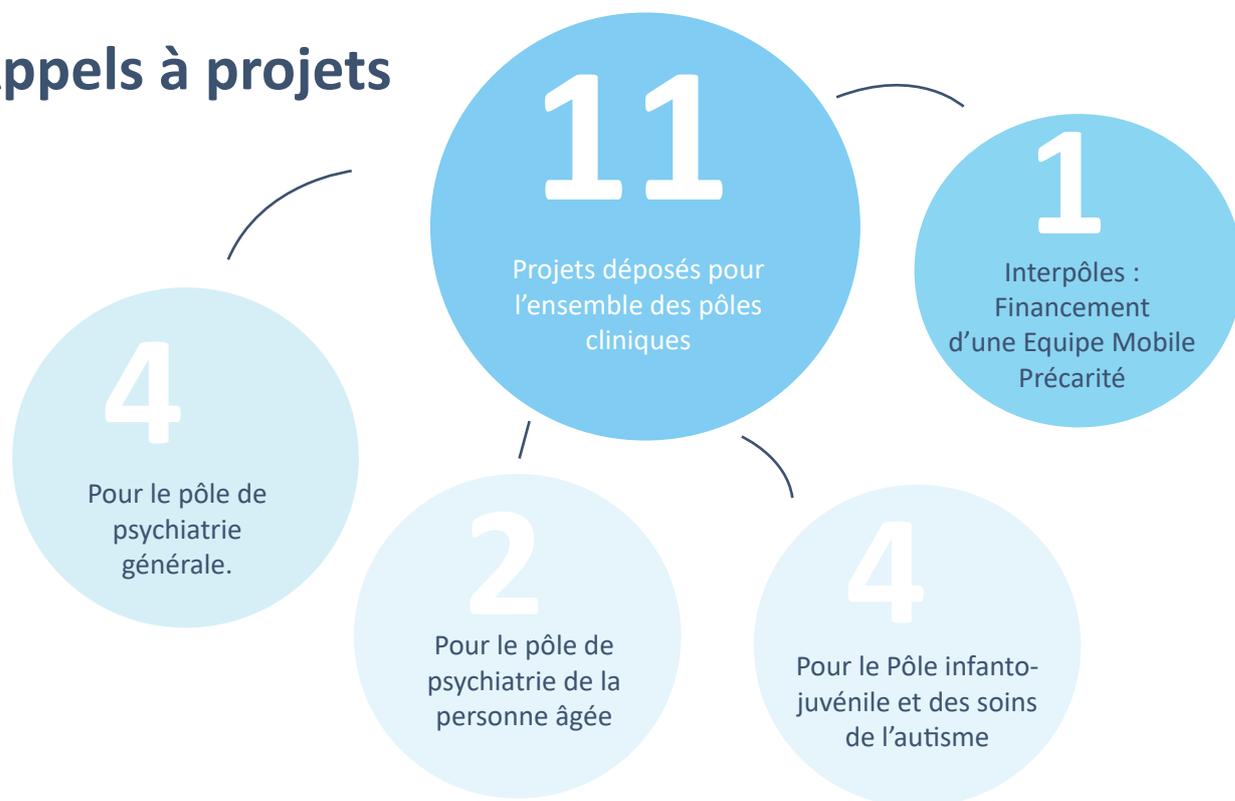
Démarche de moindre recours à l'isolement

Recherche, publications et communication à Valvert

Programme culturel

# Chiffres clefs

## Appels à projets



1 Création d'une unité de sexologie

2 Renforcer l'Equipe mobile psychiatrique de prévention et de gestion des situations de crise du secteur 10

3 Renforcer le moindre recours à l'isolement

4 Renforcer la prise en charge intensive des patients complexes

5 Projet guidance familiale : accompagnement du sujet âgé, avec ses aidants, en situation de crise

6 Renforcer la permanence d'accueil, de soins et d'orientation psychiatrique et sociale itinérante pour personnes âgées dans une zone rurale

7 Renforcement des CMP IJ et CMP adulte Aubagne

8 Renforcement de l'équipe périnatalité

9 Renforcer l'unité de soins mobiles précoces pour les bébés et enfants à risque de TND

10 Renforcer les parcours adolescents

# Les instances

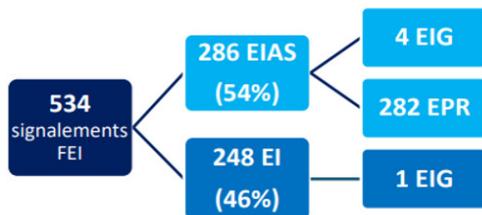
- **9 séances du Directoire.** Une modification de sa composition suite au départ du Dr. Fanny Gaini, remplacée par le Dr Sophie Carrier.
- **Conseil de surveillance : 3 séances**
- **Commission Médicale d'Établissement :** la CME s'est réunie à **4 reprises en 2024**. Elle a poursuivi son travail en lien avec le collège médical qui, par ses travaux, favorise l'efficacité et la réactivité des prises de décisions collégiales.

## L'année a été marquée par :

- La création d'une fédération du parcours des patients aux urgences marseillaises réunissant les 3 hôpitaux : le CH Edouard Toulouse, Le CH Valvert et l'APHM.
- Les groupes de travail pour limiter les chambres d'isolement (CI): réflexion sur l'ensemble de l'établissement pour la réduction de leur utilisation a été poursuivie.
- Les groupes de travail du GHT : le CH Valvert est investi dans de nombreux groupes de travail du GHT (périnatalité, recherche innovation, groupe adolescent, etc).
- Le problème des effectifs infirmiers qui ont conduit à la fermeture temporaire d'un service et à la protocolisation de la continuité des soins pour le personnel non médical.
- Les questions d'effectifs médicaux et de l'attractivité médicale.
- Le collège médical a poursuivi très régulièrement ses travaux. Il s'est réuni **11 fois en 2024** avec un taux de participation toujours très élevé (53 %).

# Qualité et gestion des risques

## Signalements enregistrés (FEI) sur l'année 2024



	2022	2023	2024
EI	175	294	248
EIAS EPR	137	237	282
EIAS EIG	1	2	4
Total	313	533	534

FEI : Fiche d'Événement Indésirable  
EI : Événement Indésirable

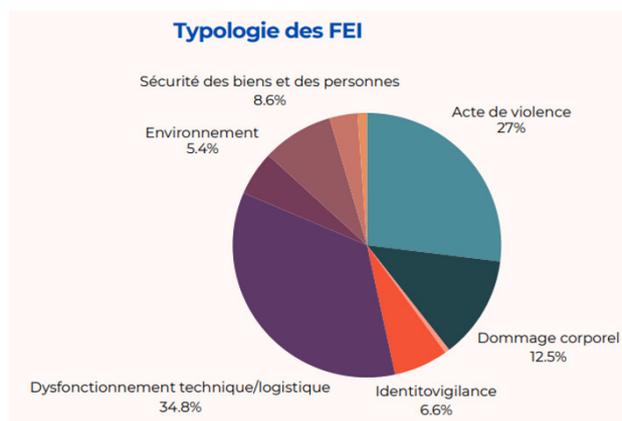
EIAS : Événement Indésirable Associé aux Soins  
EIG : Événement Indésirable Grave

## Bilan Fiches d'Événement Indésirables en 2024

Nombre Total de FEI  
**534 Fiches**  
Moyenne :  
**44 FEI/Mois**  
Nombre de RETEX :  
**5**

**Qui déclare?**

- IDE: 304 **%57**
- CS: 109 **%20**
- AMA : 28 **%5**
- Médecins : 17 **%3**



# Création du Pôle PharmaPSHy

La gouvernance de l'hôpital a évolué en 2024 par la création d'un nouveau pôle, consacré au regroupement d'activités de soin transversales et de services complémentaires de la prise en charge des patients : le pôle Pharma-PSHy dont la chefferie est assurée par le Docteur Jérôme Vincentelli.

PharmaPSHy est composé des services suivants,

➤ La Pharmacie à Usage Intérieur (PUI), dont les missions recouvrent les activités suivantes :

1

**Gestion, approvisionnement et dispensation des médicaments** (analyse pharmaceutique de l'ordonnance ; préparation des doses à administrer, pharmacie clinique, informations et conseils sur le bon usage des médicaments) ainsi que des dispositifs médicaux stériles dans une démarche constante d'amélioration de la qualité et la sécurité de la prise en charge des patients.

2

**Le service des soins somatiques** qui ambitionne de répondre aux besoins suivants : procéder aux examens somatiques d'entrée, favoriser une meilleure réponse aux problématiques somatiques rencontrées par les patients, diminuer le recours aux avis extérieurs, permettre le dépistage et le suivi de comorbidités, développer des actions de prévention en termes de santé physique, favoriser l'éducation à la santé et la réhabilitation.

3

**Le service d'hygiène** qui définit chaque année la politique de prévention des infections associées aux soins et coordonne la mise en application de cette politique qui repose sur : la prévention et la surveillance des infections nosocomiales, la formation et informations de l'ensemble des professionnels de l'établissement en matière d'hygiène hospitalière et de prévention des infections nosocomiales, l'évaluation périodique des actions de prévention, la définition, en relation avec les professionnels de soins, des méthodes et indicateurs adaptés aux activités de l'établissement permettant l'identification, l'analyse et le suivi des risques infectieux nosocomiaux.

Le pôle est construit autour de la nécessité d'optimiser la prise en charge des patients grâce à la coordination des spécialités du pôle et au moyen du déploiement de la pharmacie clinique. Le pôle a été nouvellement créé suite à cette réflexion : le contrat de pôle soumis à la CME et au Directoire courant 2024 a pour objectifs de développer et de consolider cette démarche.

# Incendie de l'unité d'hospitalisation Les Cèdres

---

Un incendie s'est déclenché au 1er étage du pavillon, dans le couloir, à 21h05 le vendredi 16 août 2024. L'incendie est rapidement maîtrisé par l'important déploiement de moyens des pompiers. Les patients présents ont pu être évacués et aucune victime n'a été à déplorer.

Les équipes présentes ont géré la situation avec calme et organisation, permettant ainsi de reloger tous les patients sur le site sans solliciter d'hébergements auprès des hôpitaux du territoire. Une organisation dégradée a rapidement permis de poursuivre les prises en charge du secteur 7 dans un climat de solidarité collective.

En ce qui concerne le bâtiment, l'engagement rapide du service technique pour la réalisation des travaux nécessaires à une remise en service par tranches a convaincu les services de prévention des pompiers d'étudier rapidement les demandes d'autorisations nécessaires et de mener un travail commun de réhabilitation progressif.

Cette situation exceptionnelle a souligné une nouvelle fois la force du collectif et de la complémentarité des professionnels de l'hôpital au service des missions hospitalières.



# Renforcement des effectifs

L'année 2024 a été marquée par une augmentation significative de l'absentéisme des infirmiers de jour, dont le taux a dépassé les niveaux observés les années précédentes (taux à confirmer par DRH). Cet absentéisme a entraîné des difficultés organisationnelles importantes, nécessitant une adaptation rapide des organisations et des modalités de prise en charge au sein du pôle de psychiatrie adulte.

## Mesures mises en place pour garantir la continuité des soins

- Face à ces tensions, il a été décidé de fermer temporairement les 8 lits du Centre d'Accueil et de Crise (CACC) entre la mi-juin et la mi-septembre 2024. Cette mesure a permis la réallocation des ressources infirmières vers les unités d'hospitalisation complète afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins.
- Parallèlement, un recours à des infirmiers en contrat à durée déterminée (CDD) a été engagé afin de stabiliser les équipes et d'assurer le maintien du capacitaire d'accueil des quatre services d'entrée du pôle de psychiatrie adulte.

## Renforcement des effectifs et optimisation des organisations

- Dans une démarche prospective et organisationnelle, une réflexion approfondie sur les cycles de travail des infirmiers exerçant en unités d'hospitalisation complète a été initiée dès le début de l'année 2024. Cette réflexion a conduit à des ajustements progressifs des effectifs, avec un renforcement opérationnel effectif dès juillet 2024 incluant le recrutement progressif de 6 infirmiers supplémentaires de jour et de 4 infirmiers de nuit.
- Dans cette dynamique, un plan de recrutement a été déployé afin d'accroître durablement les effectifs infirmiers. Parmi les actions engagées, l'intégration de 4 étudiants en soins infirmiers (3ème année d'IFSI) sous contrat d'allocation d'études (CAE) permettra de renforcer les équipes à compter de juillet 2025.

## Perspectives et engagements pour 2025

Ces actions stratégiques visent à renforcer l'attractivité des postes infirmiers, améliorer la qualité de vie au travail des professionnels et assurer une prise en charge optimale des patients hospitalisés. L'année 2025 s'inscrit ainsi dans la continuité de ces efforts, avec une attention particulière portée à la stabilisation des effectifs et à l'optimisation de l'organisation des soins au sein des pôles.

# Unité de Thérapies Complémentaires

Depuis le 1er janvier 2024, le Centre Hospitalier Valvert a créé une UF dédiée au développement d'une Unité de thérapies Complémentaires (UTC), inscrite au Projet médico-soignant 2021-2025. En l'absence de financements dédiés accordé aux appels à projets, l'activité de l'unité a été développée à moyens constants au cours de l'année 2024.

Cette unité a pour objet de regrouper une offre de thérapies spécifiques soit individuelle, soit de groupe afin d'en permettre une meilleure visibilité, accessibilité et de faciliter leur déploiement. Elle s'inscrit dans le soutien de l'établissement d'une culture d'ouverture des soignants à la diversité des approches théoriques.

**Ces propositions thérapeutiques** viennent en complément des suivis de secteur dans l'esprit d'une médecine intégrative. Elles sont pensées à destination des enfants, adolescents et adultes ainsi que de leurs familles.

**Les intervenants médicaux et paramédicaux** formés à des thérapies complémentaires (formation qualifiante, délivrée par des organismes agréés et pouvant justifier d'un minimum de pratique) peuvent les proposer aux patients et/ou familles et ainsi faire évoluer l'offre de soins sur Valvert.

Ils sont détachés de leur unité d'origine interne à Valvert par vacations de ½ journées (1 à 3 maximum par semaine) permettant une articulation continue avec le secteur.

Le regroupement de ces thérapeutes facilite la réflexion et le développement d'autres prises en charge notamment de groupes en binôme.

Ce fonctionnement à plusieurs permet aussi de garantir un fonctionnement institutionnel et formateur (lieu de stages) à la structure, et veille à la mise en place d'intervisions et d'analyses de pratiques. **Deux groupes de réflexions sur les pratiques psychocorporelles et la famille sont déjà initiés.**



**L'Unité de Thérapies Complémentaires se situe au rez-de-chaussée de l'UMA 8 dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier.**

Des travaux d'aménagement ont été réalisés :

- Rajout d'une vitre sans tain entre les 2 bureaux de thérapie familiale et isolation phonique des portes, rajout équipement informatique,
- Réaménagement d'un bureau polyvalent avec dépose d'une cloison et isolation phonique demandé.

**L'offre de soins complémentaire se compose aujourd'hui de :**

- Consultations de thérapie familiale, EMDR (eye movement desensitization and reprocessing), hypnose ;
- Thérapies de groupe : atelier yoga, atelier respiration et méditation pleine conscience pour parents d'enfant TSA, groupe de parole en addictologie ;
- Groupes de travail mensuels auprès des professionnels (groupe de pratiques psychocorporelles, groupe famille).

### Activité en 2024

*Sur une base de 3 thérapies en ½ journée une fois par semaine.*

<b>Patients en File active</b>	<b>53</b>
<b>Actes</b>	<b>401</b>

**Cette unité semble ainsi répondre à divers enjeux tant pour rendre de nouvelles thérapies accessibles aux usagers de l'hôpital que pour constituer un facteur de fidélisation et d'attractivité des professionnels qui souhaitent développer des activités particulières.**

Ainsi, de nouvelles propositions de thérapies complémentaires sont en cours :

- En groupe : Sophrologie ludique, Atelier d'écriture, Art thérapie, Groupe de parole de soutien aux familles qui sera intersectoriel, Groupe MBCT,
- Individuelles : consultation adoption, Consultation TCC.

# Projet Jeunes Addictions Sport Santé (JASS)

Lancement du Projet de prévention des addictions auprès des collégiens d'Aubagne, à travers la promotion de l'activité physique et des compétences psychosociales : .



Ce projet est financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) PACA, dans le cadre du CNR Santé, porté par l'hôpital Valvert (plus particulièrement son secteur 4 qui comprend le CMP enfants et adolescents d'Aubagne), et déployé sur la ville d'Aubagne. Il s'agit d'un projet de prévention primaire basé sur une action communautaire impliquant l'ensemble des acteurs qui constituent l'environnement des jeunes.

C'est un projet pilote, innovant et expérimental sur le plan national et qui dispose de deux années de financement en expérimentation.

➤ **Le public ciblé est celui des élèves des classes de 3ème et de 4ème des 4 collèges aubagnais.**

L'idée directrice est de créer un environnement protecteur pour les jeunes en impliquant l'ensemble des parties prenantes : des chercheurs aux parents en passant par les décideurs et les acteurs locaux de soin et de prévention, afin de différer leurs premières consommations et en leur proposant le sport comme alternative, ainsi que le développement de leurs compétences psycho-sociales. Ce projet est inspiré d'un programme probant de prévention communautaire qui s'est déroulé en Islande : le programme « Planet Youth ».

L'expérimentation a permis d'adhérer à ce programme qui a permis une baisse significative des consommations en alcool, tabac et cannabis chez les jeunes de ce pays. Sur 10 ans une réduction de 46 % du nombre de jeunes s'étant enivrés au cours des 30 derniers jours et une baisse de 60 % de la consommation d'alcool, de tabac et de cannabis ont été mesurées.

Depuis le déploiement de ce modèle en Islande, la prévalence des addictions parmi les adolescents a continuellement et fortement baissé. À la suite de ces résultats, une trentaine d'autres pays ont adopté le modèle avec succès, et certains ont produit des données scientifiques quant à la transférabilité du projet, comme l'Ecosse.

L'équipe projet comprend au démarrage en septembre 2024 :

- Une coordinatrice de projet à temps plein, Mme Céline SUCCI
- Deux chercheuses du laboratoire de santé publique de l'université d'Aix-Marseille : Mme Aurélie TINLAND et Mme Camille GUERIN. Cette dernière rejoindra notre équipe à temps partiel (30%) à partir du 1er janvier 2025 en tant qu'ingénieure de recherche en santé publique. Elles étudieront les conditions de transférabilité et de duplication du programme islandais de recherche et de prévention au territoire ciblé.



Ce programme permettra donc d'identifier et de renforcer les synergies possibles entre les différents acteurs et d'affiner les réponses à un niveau territorial par un apport du travail de recherche.

La méthode repose sur la mise en œuvre de plusieurs phases, dont les principales sont :

1

Passation d'un questionnaire auprès des élèves de 3ème des collèges d'Aubagne

2

Analyse des données et diagnostic des besoins par partenaire Planet Youth

3

Mise en place d'actions au niveau local par des « conseils de proposition citoyens » impliquant les acteurs locaux (municipaux, associatifs, équipes de soin de Valvert, libéraux, collèges), les familles et les jeunes.

Ce cycle devrait se répéter sur 2 années au minimum, 5 années sont préconisées par Planet Youth.

# Nouvelle Charte Graphique

L'établissement a initié le changement de son identité visuelle pour s'adapter, se repositionner et se moderniser.

- Un nouveau logo et une nouvelle cohérence graphique sur l'ensemble des supports de communication ont été diffusés au mois de septembre 2024.
- Chaque élément visuel de cette charte graphique a été soigneusement conçu pour refléter nos missions, nos valeurs et notre engagement pour la santé. Le déploiement de la charte graphique et la mise à disposition de la banque de documents se fera en lien avec les utilisateurs et de façon progressive.



# Focus service : une année à la Sociothérapie

L'année 2024 de la Sociothérapie-Cafét a été marquée par des mouvements d'équipes, des manques d'effectifs notables et des changements fonctionnels importants, qui n'ont toutefois pas entaché la dynamique de l'équipe. Celle-ci a en effet trouvé la ressource pour continuer à s'investir dans ses activités hebdomadaires (Exemples : relaxation, foot, gym douce, art-thérapie, ateliers freestyle...), ainsi que l'accueil au comptoir des patients et de leurs entourages.

**Par ailleurs, nombre d'activités ou d'évènements ponctuels ont également pu être proposé durant cette année :**

- La création par l'association Ose l'Art de « Green Valley », la radio de Valvert, en partenariat avec « Radio Nunc » (intervenant extérieur) a permis la transmission d'une émission en direct le 21 février, sur les « ondes numériques » de Radio Nunc. La construction de la séance radiophonique s'est faite au préalable autour de 5 séances de travail très riches mêlant patients, agents de la sociothérapie et intervenants extérieurs. L'expérience a connu un tel engouement que les séances continuent sur l'année 2025, à un rythme beaucoup plus important.

**Deux évènements autour de la santé publique ont été organisés avec l'aide d'intervenants spécialisés :**

- **Une journée de prévention autour de la thématique des IST**, a permis de sensibiliser les patients au travers de stands d'informations, d'entretiens individuels et de tests rapides proposés aux patients (VIH, Hépatites B et C). Cette proposition s'est faite avec l'intervention de l'association « Autre regard » dans les locaux de la sociothérapie. Les usagers ont été nombreux à se saisir de cette proposition.
- **Une « Matinée sans Tabac », organisée dans le cadre de la « Journée Mondiale sans Tabac »**. Cette matinée d'information et de prévention s'est organisée en partenariat avec l'équipe d'addictologie du CH Valvert, des stands ont été installés dans le parc de Valvert sous la forme de jeux de société, d'ateliers de prévention, d'échanges et de discussions riches, autour de l'addiction au tabac.

✎ Le 6 juin, la Sociothérapie-Cafét s'est entièrement mobilisée autour d'une après-midi festive d'inauguration à la création du club thérapeutique le « **Cercle ou vert** ».

✎ **Le Club thérapeutique** composé de patients et d'agents de l'hôpital, a pour objectifs de favoriser la déstigmatisation, l'adhésion aux soins, la réhabilitation dans le champ de la santé mentale, par le biais d'une dynamique collective, participative et ouverte à toutes les personnes concernées par la vie de l'hôpital. La fête était à la fois une occasion de mettre en pratique cette vision du soin, mais aussi d'annoncer la création du club. Elle a regroupé de très nombreuses personnes (usagers, personnel soignant et personnel non-soignants) qui ont pu se rassembler autour d'un concert de la Fabrique musical, d'un stand de musique ouvert, d'un concours de pétanque et d'une tombola avec remises de prix. Sans oublier la vente de petites douceurs réalisées par les premiers participants au club.

✎ La sociothérapie a également à cœur de proposer des événements culturels. Cette année a eu lieu la projection à la salle de spectacle du film « **Lapin Hyper Lent** » réalisé en 2023 à la sociothérapie, au cours d'ateliers vidéo, avec l'intervention d'une plasticienne et poète Nathalie Hughes et d'un vidéaste Nicola Bergamaschi. Ces ateliers se sont inscrits dans le cadre d'une résidence d'artiste, le dispositif « Rouvrir le Monde » qui a été financé par la DRAC.

✎ En mai, les patients et agents de l'hôpital ont pu assister à **une performance d'artiste avec « Match invisible »** (des pierres peintes en jaune ont été installées sur le terrain de tennis et accompagnées de sonorités d'un match de tennis). L'aboutissement d'ateliers créatifs préparatoires, dans le cadre de la résidence avec l'artiste Elia David. Ainsi que 13 patients qui ont profité d'une sortie culturelle à la journée au Festival du Dessin à Arles.

✎ **Création d'événements festifs**, très repérés par les patients qui sont friands de se retrouver aux occasions de « Karaoké Party » animés en partenariat avec des DJ de la société SONODISC. Pour la première fois, l'un d'eux a été proposé en début de soirée, ce qui a remporté un franc succès auprès des patients hospitalisés et des agents qui ont été nombreux à participer.

✎ **Le 16 octobre ont eu lieu les « les Valvériades »**, premières Olympiades institutionnelles, en collaboration avec l'IFSI de la Blancarde. Cette journée thématique, organisée dans le cadre de l'annuelle « Fête des Socio », qui a pour but de fédérer toutes les unités de l'hôpital autour d'une grande fête, avait pour double objectif d'accueillir la journée d'intégration des étudiants infirmiers de première année de l'IFSI.



➤ **Cette journée a mobilisé environ 150 personnes de l'IFSI de la Blancarde** (étudiants, cadres formateurs et membres de la Direction), 10 unités de soins qui avaient préparé divers stands d'épreuves sportives (le tout avec l'aide des services techniques de l'hôpital), agents administratifs et bien évidemment les patients, de tous pôles de l'institution. Cette initiative s'est avérée être une belle réussite, la rencontre entre les jeunes étudiants, les patients et agents de l'institution a permis de partager de riches émotions. Cette journée avait la volonté de déstigmatiser la psychiatrie et ses usagers, pour tous les étudiants qui ont participé et qui embrassent leurs carrières paramédicales.

- **Le traditionnel « grand Loto de Noël »** a été organisé cette année en collaboration avec l'équipe soignante de l'Oasis. Les patients affectionnent particulièrement cette festivité qui leur permet de se rassembler autour d'un moment ludique et de partage, où sont invités les patients de tous pôles et agents de l'établissement. Avec toujours de nombreux lots à gagner !
- La fin d'année a également été marquée par une grande sortie intersectorielle au Bowling Star de la Fourragère, réunissant patients et agents de 6 unités d'intra et extra hospitalier. Rassemblés au sein d'équipes mixtes, chacun a pris plaisir à s'affronter autour des pistes du bowling!
- L'année 2024 aura aussi permis la mise en place d'une nouvelle offre de soin à la Sociothérapie avec la « Socio sport ». La Sociothérapie-Cafét est désormais ouverte du dimanche au vendredi (au lieu du dimanche au jeudi), déclinant son activité au travers de 2 plannings distincts, chacun sur des cycles de 3 mois. L'un concerne la Socio-Cafet avec des propositions d'atelier, d'activité et de l'ouverture du comptoir qui est maintenue du dimanche au jeudi après-midi, et l'autre la Socio Sport, qui propose des activités sportives sur toute la journée du lundi au vendredi. Cette nouvelle offre de soins a déjà permis d'étoffer la collaboration entre l'équipe de la sociothérapie et les équipes de soins d'autres structures. En effet, certaines activités sportives sont faites en co-animation, exemple avec Elips : défoule-toi/ Nausicca : basket ou badminton / Lavandes : escalade/ Gasquy et Escale : foot / Cèdres : Corps et jeux.



➤ Le 6 juin à la Sociothérapie

# Démarche de moindre recours à l'isolement

Le moindre recours à l'isolement est un axe fort du projet d'établissement et la diminution du nombre de chambres d'isolement (CI) un des objectifs du pôle de Psychiatrie Générale.

Le travail théorique et pratique autour de cette question est structuré par un COPIL composé de médecins, Cadres Supérieurs de Santé, Psychologues et IDE. Il se réunit régulièrement et organise chaque année une demi-journée de restitution ouverte à l'ensemble de l'établissement. 4 médecins sont référents de l'avancée des travaux auprès de la CME. Un binôme DSI-médecin est lui référent auprès du Directoire.

Ce travail est principalement organisé autour de trois groupes évoluant depuis trois ans et à présent bien repérés par les professionnels de l'établissement

1

## Le groupe formation

Deux médecins ont conçu un Groupe Analyse de Pratique intitulé :

« Prévention et prise en soin des situations de violence et d'agressivité, analyse de situations cliniques ayant pour objectif un moindre recours aux mesures restrictives de liberté en psychiatrie ». Groupe à destination des infirmiers en santé mentale (orientation n°181 des orientations DPC 2023-2025). Il s'agit d'une méthodologie spécifique d'approche et d'analyse de situations cliniques complexes permettant dans des échanges en groupe une réflexion approfondie dans un cadre bienveillant et sécurisé.

**De nombreux médecins se sont formés par la suite pour devenir concepteurs et/ou animateurs de formations à destination du personnel médical et non médical.**

- Construire un parcours de DPC : 2 médecins
- Animer un groupe d'analyse des pratiques : 12 médecins
- Formation de formateur : 5 médecins

La communication s'est faite en interne dans l'établissement au cours de réunions institutionnelles avec le directeur des soins, les cadres supérieurs de santé et les cadres de proximité. Une communication a été présentée lors de la journée de restitution du 11 octobre 2024. Un groupe d'analyse de pratiques (GAP) a eu lieu sur 4 séances réunissant 6 participants. **Les questionnaires de satisfaction ont montré un taux de satisfaction s'élevant à 100 %.** Un déploiement à plus grande échelle est prévu en 2025 et de nouveaux groupes sont déjà programmés, avec d'autres animateurs formés, en veillant au respect des règles inhérentes au GAP. Cela devrait permettre à un grand nombre d'infirmiers de valider leur parcours de DPC.

**2**

## Le groupe débat

Il est soutenu par un collectif de 5 référents (médecins, cadre, documentaliste, patient) se réunissant avant chaque session, préparant un exposé introductif pour nourrir les débats et animant les rencontres. Chaque mois, se réunissent dans la salle des instances 25 à 46 personnes dont un tiers de patients, des professionnels et étudiants de l'établissements, des personnes extérieures invitées en fonctions des thèmes. Chaque séance est recontextualisée et le thème mis en relation avec la démarche du moindre recours à l'isolement. Les règles du débat calquées sur celles utilisées dans les délibérations éthiques sont rappelées.

### Les thèmes abordés en 2024 :

- Anticiper la crise : la place de chacun
- La nuit à l'hôpital
- Les enjeux de pouvoir à l'hôpital
- Les prescriptions en débat (pyjama, traitement, consignes)
- Addiction et isolement (crise, manque, dépendance)
- La vie en communauté : comment être ensemble ?
- Les aidants pendant la crise
- Les lieux de refuge et de répit

**3**

## Le groupe alternatif à l'isolement

Il propose d'analyser des situations cliniques de mise en isolement afin de dégager des axes de travail pour en limiter le recours et rechercher des alternatives. Le groupe se réunit une fois par mois et étudie une ou plusieurs situations cliniques.

L'intérêt est d'avoir une réflexion pluridisciplinaire avec des approches théoriques et professionnelles différentes (psychologues, psychomotriciens, IDE, médecin, internes), permettre une circulation de la parole, évoquer des situations cliniques complexes sans jugement et parfois aussi retracer des trajectoires de soins (pour des patients connus par différents intervenants).

Le groupe permet également d'échanger sur des pratiques différentes d'un secteur à l'autre, et entre les pôles (approche de psychiatrie infanto-juvénile, notamment à l'HDJ qui fait face à beaucoup de situations d'agitation avec des méthodes spécifiques, comme le retrait d'attention, et sans chambre d'isolement). Il permet aussi de faire circuler des pratiques pertinentes au sein du CH : appropriation du matériel d'apaisement, solutions spécifiques à des situations singulières (intervention de l'équipe de périnatalité, approche transculturelle, interprétariat). Une demi-journée de restitution ouverte à tous le vendredi 11 octobre 2024, et en présence de deux membres du Contrôle Général des Lieux de Privation de Liberté en visite, a permis de conclure cette année de travail et de présenter les travaux en cours des groupes, bilan d'étape, après-midi d'échanges et de formation, ce temps fort inscrit la démarche de moindre recours à l'isolement dans la problématique plus large du soin.

Une présentation du travail de co-construction des espaces d'apaisement qui débutera en 2025 a conclu cette journée de travail.

# Recherche, publications et communication à Valvert

La recherche en psychiatrie et en santé mentale est un moteur pour faire progresser la qualité des soins et la connaissance scientifique. Cette dynamique de recherche s'inscrit pleinement dans la mission des professionnels de santé : associer pratique clinique et créativité pour répondre aux enjeux actuels de la psychiatrie.

La présente section met en lumière les publications majeures et les projets de recherche menés par les professionnels du CH Valvert au cours de l'année 2024. Ces travaux reflètent la volonté des professionnels de rendre compte de leur pratique clinique et d'œuvrer à un approfondissement de la compréhension des troubles psychiatriques pour une meilleure prise en charge des patients.

Au cours de l'année écoulée, les équipes ont poursuivi leurs travaux dans des champs variés, allant des études cliniques à la pratique de terrain, en passant par des initiatives interdisciplinaires intégrant les sciences humaines et sociales.

Ces efforts se sont concrétisés par la publication d'articles dans des revues scientifiques nationales, la participation à des congrès spécialisés, ainsi que par le développement de collaborations avec des institutions partenaires ou l'adhésion au Centre de Recherche en Santé mentale et Psychiatrie. Ce travail est principalement organisé autour de trois groupes évoluant depuis trois ans et à présent bien repérés par les professionnels de l'établissement

## Participation au Centre de Recherche en Santé Mentale et Psychiatrie (CRSMP-PACA).

Le CH Valvert compte parmi les 26 établissements de la région Paca réunis au sein du Centre de Recherche en Santé Mentale et Psychiatrie (CRSMP-PACA) dont l'objectif est de proposer un environnement de recherche dynamique et collaboratif.

Suite à l'installation de son Comité Scientifique, les premiers sous-groupes de travail se sont constitués autour de thématiques diverses. Un groupe de recherche travaillant sur le thème de la Contention et isolement a été mis en place sous la responsabilité de Mme Victoria-Isabel Fernandez. Les agents de l'établissement intéressés par les thématiques proposées ont la possibilité de se manifester auprès des responsables des différents groupes.

## Publications scientifiques.

Cinq articles publiés dans des revues professionnelles ou scientifiques nationales sont parus en

- **Équipe mobile intersectorielle pour enfants confiés (EMI-ECO)**, un dispositif au plus près des enfants de l'aide sociale à l'enfance. Sauve A ; Krouch T., Encely L.; Romani J. et al. Annales médico-psychologiques 2024, 182(6) : 566-572 <https://doi.org/10.1016/j.amp.2024.03.003>
- **Un ballon à inventer, une lune à décrocher : une séance de psychodrame éclairée par la théorie du jeu de Walter Benjamin.** Taïb, O., Schweinschwaller H., Torremocha S., et al. La psychiatrie de l'enfant, 2023/2 Vol. 66, p.231-244. DOI :10.3917/psy.662.0231. <https://shs.cairn.info/revue-la-psychiatrie-de-l-enfant-2023-2-page-231?lang=fr>.

- **Le développement du langage oral chez les enfants maltraités et placés.** Gauthier P. , Laurans L., Dubuisson O., Aghababian V., Fernandez A., Krouch T., Guivarch J. Soins Pédiatrie/Puériculture 2024, 45(339) : 42-47
- **Équipes mobiles psypérinatales : actualités et perspectives.** Dugnat M., Le Treut L., Sananès S., Brengard, JokthanGuivarch J. Soins Pédiatrie/Puériculture 2024, Vol 45 - n°339 p. 14-17Doi : 10.1016/j.spp.2024.05.003
- **Réactivation de la violence transgénérationnelle et emprise sur le corps du bébé. Comment faire face ?** Le Treut L, Chazal H.,Housseini-Houy S, Somogyvary Le Journal des psychologues, 2024/5 N° 412. pp. 44-49. <https://doi.org/10.3917/jdp.412.0044>.

#### Contributions à des ouvrages collectifs

- **« Donner de l'avenir au passé »** Pontier E.
- In Vieillir : études cliniques. Sous la dir. de Castanet H. L'avenir dure Longtemps Editions, 2024, pp. 43-49
- **« Vivre après la mort »** Pasco D.
- In Vieillir : études cliniques. Sous la dir. de Castanet H. L'avenir dure Longtemps Editions, 2024, pp.137 à 144
- **« Suddenly last summer ; un film entre les lignes et les images »**Lagier F., Vigier E. In Consentement et psychiatrie : enjeux cliniques. LEH,2023 (Actes et séminaires), sous la dir. de Cano N,Fernandez VI ; Lagier F. pp. 7-13
- **«Le consentement en pédopsychiatrie»** Le Treut L. , Krouch T. In Consentement et psychiatrie :enjeux cliniques. LEH, 2023 (Actes et séminaires), sous la dir. de Cano N, Fernandez VI ; Lagier F. pp. 97-115

#### Communications

- **Comment accompagner les jeunes adultes et leurs parents quand les processus naturels d'autonomisation sont arrêtés ?** Curti R. Société de Psychiatrie de Marseille et du Sud-Est Méditerranéen, «Autonomie et responsabilité en psychiatrie», CH Edouard Toulouse, Mardi 13 février 2024.

- **« Comment accompagner les jeunes adultes et leurs parents quand les processus naturels d'autonomisation sont arrêtés ?»** Curti R. Société de Psychiatrie de Marseille et du Sud-Est Méditerranéen, «Autonomie et responsabilité en psychiatrie», CH Edouard Toulouse, Mardi 13 février 2024. ☒
- **Repérage précoce des signes d'alertes dans le développement du bébé : réflexions éthiques.** Cousture J. ; Raina M. Congrès de la SFPEADA 3trajectoires et vulnérabilités du repérage aux soins” Le Havre, 14 juin 2024
- **Atelier « Au plus près des besoins des tous petits » « Inscrire une histoire dans un contexte de séparation ».** Le Treut L. 37ème Journées Nationales de l'API Quels soins psychiques pour les enfants confiés ? 30 mai-1er juin 2024, Marseille
- **« Bébé et écran : une nouvelle clinique ? »** . Le Treut L. Table ronde Colloque Jeunesse et écrans, un enjeu de santé animé par Philippe Meirieu chercheur en sciences de l'éducation, Jeudi 26 septembre 2024 , Hôtel de Ville - Espace Muséal Bargemon
- **Trajectoires et psychothérapie institutionnelle.** Fernandez I-V ; Fakheur M. Ecole d'été du DIU Philosophie de la Psychiatrie à Toulouse cette année, juillet 2024

#### Recherche

- **Etude exploratoire sur les bébés de 4 à 24 mois accueillis en crèche : vers un repérage et une prise en charge spécialisée.** Ce projet de recherche s'inscrit dans le cadre d'un partenariat établi entre la Ville de Marseille, le Centre Hospitalier Valvert (USDBB) et Aix-Marseille Université - Centre PsyCLE afin d'encourager le dépistage et l'inclusion des jeunes enfants rencontrant des difficultés dans leur développement. Il s'agira pour l'USDBB de collecter un indicateur concernant la trajectoire de développement des enfants (test de Brunet-Lézine) et de comparer différents groupes selon les résultats de l'observation menée en crèche à l'aide des grilles, mais également selon la décision des parents de suivre ou non la proposition d'orientation vers l'USDBB (refus ou accord).

➤ **Etude exploratoire sur les bébés de 4 à 24 mois accueillis en crèche : vers un repérage et une prise en charge spécialisée.** Ce projet de recherche s'inscrit dans le cadre d'un partenariat établi entre la Ville de Marseille, le Centre Hospitalier Valvert (USDBB) et Aix-Marseille Université - Centre PsyCLE afin d'encourager le dépistage et l'inclusion des jeunes enfants rencontrant des difficultés dans leur développement. Il s'agira pour l'USDBB de collecter un indicateur concernant la trajectoire de développement des enfants (test de Brunet-Lézine) et de comparer différents groupes selon les résultats de l'observation menée en crèche à l'aide des grilles, mais également selon la décision des parents de suivre ou non la proposition d'orientation vers l'USDBB (refus ou accord).

➤ **Séminaires de recherche «Espaces, accueils et soins»** Ce groupe de recherche pluridisciplinaire a invité des architectes, artistes visuels, designereuses, infirmiers, étudiants, psychologues cliniciennes de l'hôpital et hors hôpital, à participer à une réflexion collective à partir de la question « Comment investit-on tous les espaces à l'hôpital ? ».

## Thèses

Deux thèses ont été conduites au sein du CH Valvert. Les internes doctorantes ont pu bénéficier avec l'aide de la DPO d'un accompagnement aux démarches préalables à la réalisation d'une recherche en santé

➤ **Prescription de Topiramate hors AMM en Psychiatrie et en Addictologie.** Pauline Bretheau - Thèse Psychiatrie, Faculté des sciences médicales et paramédicales, Marseille, 2024, 150 p.

➤ **L'approche éthique du vécu soignant face à la chambre d'isolement.** Kelli Padgette - Thèse Psychiatrie, Faculté des sciences médicales et paramédicales, Marseille, 2024, 160 p.

## Communiquer et informer sur la dynamique de la recherche au CH Valvert

Une lettre d'Information Publication-Recherche a été créée et diffusée en décembre 2024, par le Centre de Documentation, pour mettre en lumière les travaux de publications et de recherche menés au sein du Centre Hospitalier Valvert. Cette initiative vise à accroître la visibilité des activités scientifiques de l'établissement.

# Programme culturel

En 2024, l'Appel à projet « Culture , Santé, Dépendances et Handicap» de l'ARS/DRAC et Région SUD n'a pas été reconduit. Une nouvelle convention entre ces financeurs est toujours en cours d'élaboration.

Le Centre Hospitalier Valvert a tout de même développé des collaborations artistiques avec des artistes et structurelles culturelles extérieures, en proposant des projets de création en direction des patients, soignants et personnes extérieures (anciens usagers, famille et proches). Ces partenaires culturels ont obtenu des financements extérieurs afin de permettre la poursuite d'ateliers existants.

L'année 2024 est également marquée par la préparation des festivités de l'anniversaire des 50 ans de l'hôpital pour 2025, avec la création d'un comité d'organisation.

- **Accueil des « Chants de Noël » du Département 13,**
- **Collaboration avec la Cie du Facteur indépendant décembre 2024,**
- **Partenariat avec l'École de violoncelle - L'Éducation du Talent Musical,**
- **Programme In Situ de la Sacem avec Yann Cleary,**
- **Atelier de danse avec le Ballet Julien Lestel.**

## ➤ Les « Chants de Noël » du Département

Le Vendredi 13 déc. à 19h00 le Centre Hospitalier a accueilli un concert de Chants de Noël Traditionnels pour célébrer les musiques qui colorent cette fête si caractéristique de notre culture et donne à entendre un florilège de chants de Noël ancrés dans la tradition musicale. Pour la seconde année consécutive de ce partenariat, cette manifestation permet de réunir chaque année un large public (patients, personnels et personnes extérieures).



## 📌 Le Facteur indépendant en résidence au Centre hospitalier Valvert du 2 au 11 décembre 2024

Des ateliers intergénérationnels de théâtre et d'écriture pour les patients, les soignants et les personnes extérieures ont eu lieu en décembre 2024. Les ateliers se sont construits autour des thèmes de la prochaine création de la compagnie : les élans, les rêves, mais aussi les obstacles qui nous entravent, et comment une belle rencontre peut changer une vie.

Chaque matin, un atelier de théâtre, parole et écriture s'est tenu à l'Étoile, pavillon des personnes âgées. Les après-midis, la compagnie a accueilli les adolescents de l'Hôpital de jour Nausicaa et du DSA (Dispositif soin adolescents), ainsi que des patients de l'Étoile, dans la salle de spectacle de l'hôpital. Leur ont été proposés de travailler ensemble, d'inventer des histoires et des dialogues, d'improviser, et de partager leurs perceptions du monde, leurs rêves...



### « J'ai besoin de » – 23' – décembre 2024

Cette vidéo fait le récit d'une résidence écriture et théâtre menée par Le facteur indépendant au Centre Hospitalier Valvert à Marseille.

<https://lefacteurindependant.com/theatre-et-soin/>



## 📌 L'École de violoncelle-L'Éducation du Talent Musical

Dimanche 8 décembre 2024 « Un après-midi en musique ». Fondée en 1985 par Chantal Darietto Latil, l'école de l'éducation du Talent Musical est reconnue pour son approche pédagogique unique. Chantal Darietto Latil, Premier Prix de Violoncelle et de Musique de Chambre au Conservatoire National de Région de Marseille, a également étudié avec Reine Flachot et collaboré avec Alain Fléau. Elle est formatrice internationale de la méthode Suzuki et a donné de nombreuses conférences et master-classes en Europe et au Japon. La Philosophie de l'École



# Usagers

## SOMMAIRE

### Chiffres clefs

- *Droits des patients et protection des majeurs*
- *Commission des Usagers (CDU)*

Le club thérapeutique « Le Cercle ou Vert »

Mise en place d'un lieu dédié aux pratiques religieuses

Déploiement des DAIP

# Chiffres clefs

## Droits des patients et protection des majeurs

Chiffres de la patientèle:

### Le service de protection des majeurs :

↳ a géré les mesures de 100 personnes en 2024, dont 10 nouvelles mesures

### Le Bureau des entrées :

↳ a enregistré : 54 nouvelles mesures SDRE et 276 nouvelles mesures SDDE en 2024.

Le service de relation avec les usagers a traité :

Année de référence	2024
Nbre de plaintes et réclamations	45
Nb de réquisitions à personne	76
Nb de demandes d' accès au Dossier Médical	51

Interprétariat :

- ✓ Renouvellement du marché interprétariat avec 3 titulaires : Osiris, Tradlibre et Moretto.
- ✓ Nbre de rendez-vous en 2024 : 500 (↗ 75%)
- ✓ Augmentation des demandes et correspondants à 593 heures d'interprétariat réalisées :
  - Nbre de rendez-vous pour le pôle infanto-juvénile et des soins de l'autisme : 239 (↗ 21%)
  - Nbre de rendez-vous pour le pôle de psychiatrie générale : 261 (↗ 185%)

Budget : 48 560€

# Commission des Usagers (CDU)

## 3 réunions en 2024

La Commission des Usagers (CDU) veille au respect des droits des usagers et facilite leurs démarches. Elle contribue par ses avis et propositions à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches. Elle s'est réunie trois fois en mars, juin et décembre 2024

## Les thématiques traitées :

- L'analyse quantitative et qualitative des plaintes, des réquisitions à personnes, des médiations et des demandes de dossiers médicaux,
- Le retour sur les rencontres et partenariats (Juge des tutelles le 31 janvier, CDSP le 3 mai, vice procureur le 6 août, CGLPL le 11 octobre),
- La qualité,
- L'organisation de la mise à disposition de représentants des différents cultes au sein de l'établissement,
- L'information sur les modifications du règlement intérieur,
- La préparation de la SISM et de la journée des usagers 2025 dans le cadre du programme des 50 ans de Valvert,
- La présentation de l'association du Groupe d'Entraide Mutuelle GEM de Marseille par son président et adhérents.

## Les actions déployées :

- L'intégration de Madame Lydia BLIDI, médiatrice en santé pair au service de la Réhabilitation Psychosociale du Centre Hospitalier, au sein de la commission des usagers en tant qu'invité permanent,
- L'ouverture d'un lieu multi-cultes dans l'établissement,
- L'organisation de la démarche d'élaboration du prochain projet des usagers décliné dans le projet d'établissement 2026-2031.

# Le club thérapeutique

L'année 2024 a vu la création officielle de : « Le Cercle ou Vert » au CH Valvert. Cette initiative était déjà prévue dans le projet d'établissement 2021-2025 et a fait ces débuts en septembre 2023, quand des patients et des agents de Valvert ont commencé à se réunir pour définir les objectifs du club.

## Projet de création de club thérapeutique

Les objectifs initiaux envisagés sont les suivants : favoriser la déstigmatisation, le soin, la réadaptation, et la réhabilitation dans le champ de la santé mentale par le biais d'une dynamique collective et participative, ouverte à toutes les personnes concernées par la vie à l'hôpital (usagers et personnel). Ces objectifs sont en accord à ceux de Valvert, ce qui favorise la participation des unités de soins aux activités du club. Il a bénéficié notamment du soutien de l'équipe soignante de la sociothérapie qui a pu suivre une formation sur plusieurs jours avec le Dr. Patrick Chemla début 2024. Ce soutien fait aussi partie des missions pour lesquelles un poste de psychologue à la Sociothérapie a été créé. La dynamique collective est favorisée notamment par un fonctionnement intersectoriel et par une volonté à reconfigurer la relation personnel/usagers de façon à inclure ces derniers dans les décisions à prendre. La participation collective fait partie intégrale de la mission de « soigner l'institution », mission essentielle de la psychothérapie institutionnelle depuis ses premières expériences dans les années 1940. L'effort à déjà porté ses fruits, à découvrir de nouvelles façons d'être ensemble, qui relèvent de la "thérapie" (au sens premier de « soin ») pour l'ensemble du groupe.

## Statut associatif

La structure administrative la plus adaptée à la réalisation des objectifs du club est celle de l'association loi 1901, qui prévoit un fonctionnement participatif et démocratique. Depuis 2023, une réunion hebdomadaire se tient à la sociothérapie pour mener à bien la création de l'association. Elles ont permis de débattre et puis d'écrire les statuts de la future association, qui définissent ses objectifs et son organisation interne, notamment concernant le fonctionnement du bureau. Les fonctions de celui-ci sont réparties à part égale entre soignants et usagers. Le 20 juin 2024, nous avons voté les statuts et les membres du bureau, ainsi que son logo et son nom : « Le Cercle ou Vert ». Les statuts ont été déposés à la préfecture et validés le 16 juillet 2024.

## Les activités du club

L'activité principale en 2024 était la réunion hebdomadaire (10-15 personnes). Deux Assemblées Générales se sont déroulées pour la création de l'association, et pour autoriser l'ouverture d'un compte bancaire. Une grande fête de pré-inauguration a été organisée le 6 juin 2024 pour célébrer et faire connaître le club. Ce moment festif a nécessité un grand travail d'organisation, et a permis de mettre en œuvre les valeurs de participation collective (confection du goûter, accueil, jeux, tombola, accueil, et communication...). Au cours de la fin de l'année 2024, des travaux ont débuté dans l'ancien local de coiffure pour son réaménagement en friperie. Il est envisagé d'ouvrir et de tenir une friperie solidaire courant 2025.

# Mise en place d'un lieu dédié aux pratiques religieuses

Le jeudi 12 décembre 2024 l'hôpital Valvert a inauguré une salle dédiée aux cultes et à la pratique religieuse à destination des patients.

La création de ce nouvel espace vise à permettre aux patients, quelle que soit leur conviction, d'être accompagnés spirituellement et/ou religieusement, s'il en manifeste la volonté.

Ce projet a été décliné tout au long de l'année 2024, en lien étroit avec la Commission des usagers, et s'inscrit dans les orientations de la note d'information de la DGOS du 17 mars 2024 qui a pour objet de rappeler le cadre d'intervention des aumôniers dans les établissements publics de santé et les établissements publics sociaux et médico-sociaux ainsi que de présenter la charte des aumôneries hospitalières mise à jour.

## Cette charte rappelle les principes généraux de fonctionnement :

- Statut des aumôniers (désignation ; statut ; principe de neutralité ; planning de présence ; formation ; intervention des auxiliaires bénévoles),
- Mission et champ d'intervention des aumôniers,
- Rôle de l'établissement dans l'accès au culte (Référént chargé des relations avec les services des aumôneries hospitalières/Référént laïcité).

Ce lieu partagé répond également aux exigences de l'article R. 1112-46 du Code de la santé publique selon lequel « les hospitalisés doivent être mis en mesure de participer à l'exercice de leur culte ».

## Le projet a comporté deux parties menées en parallèle :

La remise en service et l'aménagement de l'ancienne chapelle d'une part et la recherche de participation des représentants des cultes dans le même temps.

Ainsi, le Centre hospitalier Valvert a conventionné, en septembre 2024, avec l'APHM pour une mise à disposition de 10% de temps d'aumôniers pour les cultes israélites, bouddhiste et protestant puis en novembre avec le Diocèse pour une mise à disposition de 10% du culte catholique.

Des permanences et des célébrations sont régulièrement organisées et font l'objet d'une communication.



# Déploiement des DAIP au sein du CH Valvert

Le CH Valvert, conscient de l'importance de l'autonomie des patients, a entrepris de déployer les Directives Anticipées Incitatives en Psychiatrie (DAIP).

Cette initiative s'appuie sur les recommandations nationales et internationales, et vise à renforcer le pouvoir d'agir des personnes souffrant de troubles psychiques, améliorer la continuité des soins et respecter leurs droits. L'objectif de ce document est de permettre aux usagers d'exprimer leurs volontés en amont pour leur future prise en charge. Il est à partager aux proches et aux soignants. En septembre 2023, l'équipe mobile de réhabilitation psychosociale du CH Valvert a accueilli Lydia Blidi, médiatrice de santé pair. Dès son intégration, elle a participé avec l'équipe de la Réhab à sensibiliser les soignants et les patients à l'intérêt des DAIP. Plusieurs rencontres dans les services de l'intra et de l'extra ont eu lieu dans le but de présenter cet outil et laisser place aux échanges avec les professionnels de santé. En décembre 2023, l'équipe a pu assister à une journée de formation sur les DAIP proposée par Réhab Sud. Nous avons pu également proposer à plusieurs professionnels de Valvert, tous secteurs et Pôles confondus d'y participer (Adulte, Infanto-juvénile, et Psychiatrie de la personne Agée) Cette session a permis de pratiquer l'outil, de saisir les enjeux et son efficacité. De cette dynamique est née la volonté de créer un modèle de DAIP adapté au CH Valvert.

**De février à avril 2024 a eu lieu la co-construction d'un modèle de DAIP propre au CH Valvert à travers 3 groupes de travail réunissant des patients et des soignants de 3 Pôles.**

**Cette démarche participative a permis d'élaborer un document clair, accessible et pertinent pour tous.**

En septembre 2024, les DAIP ont été officiellement lancées au sein du CH Valvert. Le document a pu être intégré à Cariatides où un onglet spécifique a été créé, facilitant l'accès et la consultation des documents. De plus, le document de recueil de donnée à l'entrée des patients a été modifié afin d'inclure un onglet qui permet de demander à chaque patient s'il a rempli ses DAIP ou non- Groupe de travail Débats avec les soignants

En octobre 2024, le Contrôleur Générale des Lieux de Privation de Liberté (CGLPL) est venu rencontrer l'équipe mobile de réhabilitation psychosociale du CH Valvert. Cette rencontre, axée sur le consentement des patients, a souligné l'importance des DAIP dans la prise en charge des personnes en soins sans consentement. La CGLPL a reconnu les DAIP comme un outil indispensable dans la prévention et la prise en charge des usagers de la psychiatrie. Groupe de travail Recherche Formation

Aujourd'hui, les DAIP sont de plus en plus proposées aux patients par les équipes. La médiatrice de santé pair, référente des DAIP du CH Valvert, se rend disponible pour accompagner, sensibiliser et former à la bonne pratique de l'outil.

Pour conclure, le développement des DAIP au CH Valvert est un exemple de démarche participative et innovante. Cet outil, au cœur des pratiques, favorise l'autonomie du patient et renforce l'alliance thérapeutique

## Les enjeux des DAIP sont multiples :

- ↳ Respect des droits : réduction de la perception de contraintes liées aux soins
- ↳ Alliance et continuité dans les soins : amélioration du dialogue avec les proches et soignants / Prise de décision accompagnée
- ↳ Thérapeutique et préventif : par l'éducation à la santé : mieux se connaître, s'auto-surveiller, maintenir son bien-être, anticiper les rechutes
- ↳ Autonomie : exprimer à l'avance ses volontés concernant sa prise en charge future/ Renforce le pouvoir d'agir des personnes

**Ce travail prend appui sur l'étude réalisée par l'équipe du Dr Aurélie Tinland et l'article résumant cette étude :** Tinland A, Loubière S, Mougeot F, et al. Effect of Psychiatric Advance Directives Facilitated by Peer Workers on Compulsory Admission Among People With Mental Illness: A Randomized Clinical Trial. JAMA Psychiatry. Published online June 06, 2022. doi:10.1001/jamapsychiatry.2022.1627

## Résultats quantitatifs de l'étude :

### Efficacité sur l'hospitalisation

- ↳ Stabilisation du nombre d'hospitalisations/an
- ↳ Réduction des hospitalisations sous contraintes: baisse d'1/3 entre le groupe DAP vs le groupe témoin : - 30%
- ↳ Réduction des DMS (durée moyenne des séjours d'hospitalisation)
- ↳ Diminution des coûts (~4000€/an/patients) gère les mesures de 100 personnes en 2024, dont 10 nouvelles mesures.

### Efficacité sur la santé

- ↳ Amélioration des symptômes
- ↳ Forte amélioration de l'empowerment
- ↳ Très forte amélioration du rétablissement (dimension de l'espoir et de l'autogestion)

## Résultats qualitatifs de l'étude :

- ✓ Porteur d'espoir / Augmentation du pouvoir d'agir / Réduction de la perception de contrainte liée au soin / Meilleure continuité dans les soins et connaissance de soi / Alliance thérapeutique. Le développement des DAIP est porté par les recommandations internationales et nationales
- ✓ Est inscrit dans le **QualityRights Tool Kit de l'OMS** qui reprend certains thèmes de la Convention des Nations Unies relatives aux droits des personnes handicapées
- ✓ Une **priorité des politiques de santé mentale en France** > Intervention préventive pour réduire les hospitalisations sous contraintes
- ✓ **Comité Consultatif National d'Ethique** > anticiper les décisions pour éviter les conflits graves
- ✓ **La HAS « psychiatrie et santé mentale 2018-2023 »** > Pratiques professionnelles centrées sur l'autodétermination du patient, la capacité d'agir, l'estime de soi et l'empowerment (loi 2002)
- ✓ Inscrites dans les recommandations par la **Contrôleuse Générale des Lieux de Privation de Liberté** (rapport Hazan 2020)
- ✓ Axe de travail majeur et action prioritaire ciblée par les **Projets Territoriaux en Santé Mentale (PTSM)**



# Fonctions médico- techniques et supports aux soins

## SOMMAIRE

Chiffres Clefs

- Pharmacie
- Finances /Achats/Logistique
- Bilan décarbonisation des activités
- Bilan externalisation gestion Sodexo

Département d'Information Médicale

Rapport annuel 2024 - Isolement thérapeutique

Eléments quantitatifs

Rapport DPO

# Chiffres Clefs

## Pharmacie

Evolution de la consommation en valeur des spécialités pharmaceutiques dans les unités temps plein de l'hôpital entre 2021 et 2024 :

	LES LAVANDES	LES CÈDRES	LES LILAS	LES TILLEULS	LES BOUGAINVILLÉES	L'ÉTOILE	LA CALANQUE	LE CACC
	UF 3622	UF 3521	UF 3721	UF 3822	UF 3823 ET 3831	UF 3921	UF 3121	UF 3200
2021	22 080,45	43 647,55	28 352,78	14 611,61	2 697,73	12 444,79	16 142,20	3 945,94
2022	19 142,85	29 148,78	25 509,58	17 154,23	6 632,97	14 531,46	12 678,20	2 663,77
2023	20 744,83	21 397,51	22 798,00	19 552,87	4 277,21	11 293,41	7 073,88	3 238,50
2024	15 800,02	19 392,66	22 730,12	21 712,42	2 899,66	16 232,73	9 733,84	2 595,20

Evolution achats/consommation des produits de pharmacie :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
ACHATS	186 590	187 464	199 530	176 345	145 826	138 404
CONSOMMATION	193 446	186 167	200 043	178 626	145 055	137 553

La diminution des montants d'achats et de consommation se poursuivent en 2024.

## Finances

- 735 titres de recettes au 30/11/2024
- 13 559 mandats au 30/11/2024 (+61% par rapport à 2023)
- + de 1000 Fournisseurs
- 5 REGIES et 850 bons au 30/11/2024

## Achats

- 299 marchés en cours dont 62 marchés passes en interne en 2024 et 40 marchés GHT actifs

## Logistique

- 268 347km parcourus
- 170 transports patients
- 6 nouveaux véhicules électriques acquis
- 56 tonnes de linge traité
- 174 000 repas servis
- 153 tonnes de déchets ordures ménagères collectés
- 16 tonnes de déchets cartons collectés
- 18 tonnes d'encombrants et 5 tonnes de biodéchets

## Bilan 2024 de la décarbonation des activités de l'hôpital

Dans le cadre de son projet d'établissement 2021-2025, le CH Valvert s'est doté d'une **Politique de développement durable déclinée en 4 axes** : un pilier sociétal, un pilier social, un pilier économique et un pilier environnemental. Le CH Valvert a réalisé son bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) en 2022 à partir duquel un plan d'action a été élaboré afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

Dans le cadre de son **plan de verdissement de la flotte automobile**, l'établissement a remplacé en 2024, 5 véhicules utilitaires thermiques par des véhicules électriques. Désormais, plus de 20% de la flotte est constituée de véhicules électriques. En parallèle, l'établissement a installé un parking à vélo, entièrement autonome, équipé de bornes pour recharger les vélos électriques.

**Une étude de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques** a été réalisée afin de définir la puissance nécessaire pour le fonctionnement de l'hôpital et les emplacements (sur les toitures terrasses) les plus pertinents. La phase suivante sera de les installer pour autoproduire l'électricité afin d'alimenter des systèmes réversibles de chauffage/climatisation qui remplaceront les chaudières gaz qui seront démontées.

**L'éco pâturage de la zone du château d'eau** s'est poursuivi au printemps et à l'automne, grâce au partenariat avec les «Moutons marseillais». Une clôture a été installée sur la limite parcellaire de cette partie haute de l'hôpital afin de pouvoir accueillir des chèvres pour débroussailler cette zone dense de garrigue.

## Externalisation de la prestation auprès de SODEXO, bilan à 1 an :

SODEXO assure la gestion de la production de la restauration sur le site de Valvert depuis 1 an. L'encadrement SODEXO a présenté le bilan de cette collaboration à la direction :

Chaque mois, Marine BOTTIN, responsable qualité, organise de courtes réunions « 5mn qualité » auxquelles l'ensemble du personnel de la cuisine participe.

Des audits sont régulièrement réalisés : **3 audits hygiène, 47 prélèvements alimentaires, 21 prélèvements de surface, 1 audit locaux et matériel et analysés par le laboratoire Meyrieux**. Les résultats sont systématiquement transmis à la Direction. Le service vétérinaire a réalisé un audit qui s'est conclu par un avis satisfaisant.

L'enquête de satisfaction réalisée en juin 2024 auprès des utilisateurs du self du personnel a révélé un taux de **satisfaction de 71%**.

Deux cycles de menus (hiver/été) validés par le diététicien ont été mis en place et de nouvelles recettes intégrées à ces cycles. **La cuisine a produit 173.918 repas en 2024 dont 156.406 pour les patients et 17.512 pour le self. Depuis septembre 2024**, le logiciel de commande Hestia est en fonctionnement, des bacs gastro inox remplacent les barquettes plastiques, le tri sélectif des bio déchets est mis en place dans certains services et va se généraliser à tous l'établissement.

Engagé auprès du CH Valvert pour réduire l'utilisation du plastique à usage unique, SODEXO est force de proposition, avec notamment la mise en service de distributeurs de café, lait, chocolat en remplacement des sticks uni doses.

**Le taux d'achats « EGalim » a été de 15,17% en 2024**, grâce notamment au choix d'un fournisseur de qualité supérieure, labélisé HVE (Haute Valeur Environnementale) depuis le 1er avril 2024.

**Les objectifs pour 2025 portent notamment sur la poursuite des actions pour réduire les déchets et le gaspillage alimentaire, la prise en compte des points d'amélioration issus des enquêtes de satisfaction patients et personnels et la mise en œuvre d'une commission menu.**

# Département d'Information Médicale

Dr Curti.

## 1. Le RIM-P

**Les notices de cotation des actes et celle de cotation des diagnostics ont été mises à jour et utilisées dans les unités.** Le nombre d'acte identique est passé de 38 000 à 21 000 soit - 44%. Le taux d'acte par patient par an de certain CMP s'est aussi normalisé.

Le taux de présence de diagnostic principal associé à un acte est devenu supérieur à 95% alors qu'il était de 92% ce qui permet d'atteindre un niveau de rémunération de 100% dans les 5 indicateurs de la qualité du codage.

Un travail est en cours pour améliorer la qualité du recueil des informations sur les transports et fiabiliser la complétion du FICHCOMP transport. L'objectif est de mettre en place la saisie informatique des bon de transports début 2025.

## 2. L'assistance aux utilisateurs de Cariatides et la formation continue

Les agents du DIM se déplacent désormais d'avantage dans les unités pour proposer des rappels sur des points stratégiques : saisie des mouvements, cotation des actes, saisie des AVQ, maniement Cariatides, etc.

Soit cette année : 12 déplacements auprès des utilisateurs.

Les formations initiales à Cariatides et à Pastel sont toujours dispensées au moment du recrutement ce qui représente un effort important suite à l'important turn over des effectifs infirmiers soit 90 formations initiales cette année contre 79 en 2023 (+12%) et pour mémoire une trentaine en 2016.

Par ailleurs 26 internes ont été formés et il y a eu 5 sessions de rappel aux AMA sur le fonctionnement de Pastel et de la carte CPS.

## 3. Les IQSS Psy

La campagne 2024 sur les IQSS a interrogé la qualité de l'évaluation cardio-vasculaire et métabolique, les troubles gastro-intestinaux et le repérage et l'aide à l'arrêt des addictions en hospitalisation temps plein. Il a concerné 73 patients sur l'hospitalisation temps plein. Nos résultats sont supérieurs à la moyenne nationale pour le cardio-vasculaire (78 sur 69 au niveau national) mais inférieurs à la moyenne nationale pour le gastro-intestinal (42% sur 46%) et le repérage des addictions (48 sur 65).

En fin d'année, une campagne systématique de surveillance des IQSS, interne à l'établissement est mise en place afin d'évaluer un dossier par pavillon de temps plein par mois, **soit 6 dossiers par mois sur environ 50 IQSS recensées depuis 2010.** Les résultats de cette auto-évaluation seront analysés en association avec le service qualité courant 2025.

## 4. Les « statistiques » diverses

En 2024, hors traitements réglementaires et suppléments détaillés systématiquement mis en ligne sur Pléo, 85 demandes spécifiques de traitements de données ont été honorées (+ 6 par rapport à 2023, soit + 7 % environ).

## 5. L'identité et la vigilance.

Un travail quotidien de vérification des données d'identification dans les dossiers patients nouvellement créés, ainsi que le traitement des doublons éventuels, ont été poursuivis de manière rigoureuse, avec l'aide du logiciel ID@XX.

Le logiciel de GAM Pastel est maintenant le seul outil avec lequel les identités sont créées.

Le DIM, aidé d'un agent du bureau des entrées à 0.5 ETP continu le travail de « Back office » pour qualifier les identités qui n'ont pas pu l'être automatiquement lors de leur création. **Le taux total des identités qualifiées pour l'établissement à remarquablement augmenté pour atteindre en décembre 2024 71.8% contre 29,78 % en décembre 2023.**

La CIV du GHT (à laquelle nous participons avec les autres établissements), s'est quant à elle réunie à 2 reprises en 2024 : les 08/04 et 24/10.

Une procédure concernant la conduite à tenir lors d'une suspicion d'usurpation d'identité a été rédigée, elle a été validée en COQASS.

Une réflexion est entreprise pour améliorer le processus de création d'identité pour les patients hospitalisés au CH Edmond Garcin et au CH de La Ciotat.

## 6. Le projet Axigate Psy GHT Hôpitaux de Provence

Le travail préparatoire au déploiement d'Axigate psy s'est poursuivi en 2024. Les « réunions technico-fonctionnelles » deux fois par mois, réunissant les DIM et les responsables SI des établissements psy du GHT13 sont mises en place.

Par ailleurs très peu des modifications issues des 12 groupes de travail métiers ont été réalisées :

- ↘ Accessibilité/Confidentialité/Partage
- ↘ Structure du dossier PSY (dont Projet Thérapeutique)
- ↘ Dossier de soins
- ↘ Dossier social
- ↘ Isolement/Contention
- ↘ Pharmacie – Circuit du médicament +Ambulatoire (conciliation médicamenteuse)
- ↘ Dossier médico-administratif (Identités - Mouvements – Bureautique - Soins Sans Consentement)
- ↘ Outils DIM (Listes – Requêtes – Analyses des données)
- ↘ Spécificités Pédopsychiatrie
- ↘ Spécificités Addictologie
- ↘ Spécificités Urgences / liaison
- ↘ Spécificités milieu Pénitentiaire (SMPR, UHSA, liaison avec UCSA et UHSI)

Ainsi qu'aux autres travaux, plus spécifiquement techniques :

- ↘ Interface Planipsy-Axigate
- ↘ Interopérabilité GAM-Axigate
- ↘ Reprise de données de Cariatides

## 7. Le pilotage médico-économique

Le DIM a participé aux réunions de dialogue de gestion avec les pôles :

- Pôle de psychiatrie générale le 08/10
- Pôle de pharmacie le 15/10
- Pôle de psychiatrie infanto-juvénile et de l'autisme le 15/10

Nous proposons désormais des réunions de préparation au dialogue de gestion pour les chefs de pôle. Ces réunions sont illustrées par des chiffres provenant d'outils de monitoring de l'activité tel que Visionpsy et BI Query. Elles permettent de mettre en perspective les chiffres bruts et de préparer d'éventuels arbitrages financiers pour les projets des pôles.

La direction a engagé un travail auprès d'un consultant spécialisé dans la réforme du financement en psychiatrie et dans le contrôle de gestion. Il nous accompagne en fin 2024 et en 2025 afin de mettre en place une cellule de contrôle de gestion impliquant les services DRH, DFRO et DIM.

## 8. Préparation du programme HOP'EN 2

Poursuite du programme HOP'EN 2 en 2024.

Participation à la phase 1 du programme 2024-2025 consacrée au partage fluide et sécurisé des données de santé. Cette première phase se concentre sur 4 prérequis identitovigilance et sur 8 objectifs d'usages des services socles.

**Implication du DIM sur le travail des prérequis à atteindre sur l'identitovigilance :**

- P1.P1 Référent en identitovigilance,
- P1.P2 Charte d'identitovigilance,
- P1.P3 Procédure de création des identités et de qualification de l'INS,
- P1.P4 Appropriation de mise en œuvre de l'identitovigilance.

Ces 4 pré-requis ont t=été atteints par l'établissement.

**La suite du travail des objectifs d'usages avec cibles d'atteintes va se poursuivre en 2025 :**

- P1.01 Développer la qualification de l'INS des patients de la file active,
- P1.02 Partager les documents de sortie dans mon espace santé,
- P1.07 Echanger des documents de santé au correspondants de santé via MSS,
- P1.08 Echanger des messages aux patients via la messagerie sécurisée de Mon espace santé.

# Rapport annuel 2024

## Isolement thérapeutique

### Éléments quantitatifs

---

DR R. CURTI, MEDECIN DIM

Les données quantitatives présentées ci-après répondent aux exigences de l'Instruction DGOS/R4/DGS/SP4/2017/109 du 29 mars 2017 « relative à la politique de réduction des pratiques d'isolement et de contention au sein des établissements de santé autorisés en psychiatrie et désignés par le directeur général de l'agence régionale de santé pour assurer des soins psychiatriques sans consentement ».

Elles répondent de surcroît aux interprétations différentes pouvant être données à l'item « pourcentage de patients en soins sans consentement ayant fait l'objet d'une mesure ».

Un avertissement, ou un rappel, préalable à l'exposition des données quantitatives relatives aux mesures d'isolement des patients, nous apparaît devoir s'imposer : l'article 72 de la loi 2016-41 de modernisation de notre système de santé instaurant le registre des isolements et contentions, tout comme l'ensemble des publications de la HAS à ce sujet, ne disent mot du contexte institutionnel dans lequel sont décidées ces mesures, éléments qui échappent au registre alors qu'ils méritent tout autant l'intérêt du gouvernement, du législateur, de l'autorité judiciaire, des citoyens et bien sûr des professionnels de santé mentale. Par contexte institutionnel, nous entendons ici en premier lieu le caractère ouvert ou fermé de l'unité d'hospitalisation dans laquelle est décidée ou non une mesure d'isolement. En effet, faut-il considérer les patients hospitalisés dans une unité fermée comme « non isolés », « à demi isolés » ou « isolés » ? Dans le monde pénitentiaire, en dépit de la variabilité de la restriction de la liberté d'aller et de venir d'un établissement à l'autre, la définition de l'isolement apparaît plus claire, car elle identifie un « quartier » spécifique (à ne pas confondre avec un autre, le « quartier disciplinaire »), régi par des règles particulières et sur fond commun d'incarcération. Rien de tel en psychiatrie, où faute de la donnée minimale sur le caractère ouvert ou fermé des unités d'hospitalisation, le registre des isolements se voit réduit à la partie émergée de l'iceberg et n'autorise donc à lui seul aucune comparaison d'un établissement à l'autre

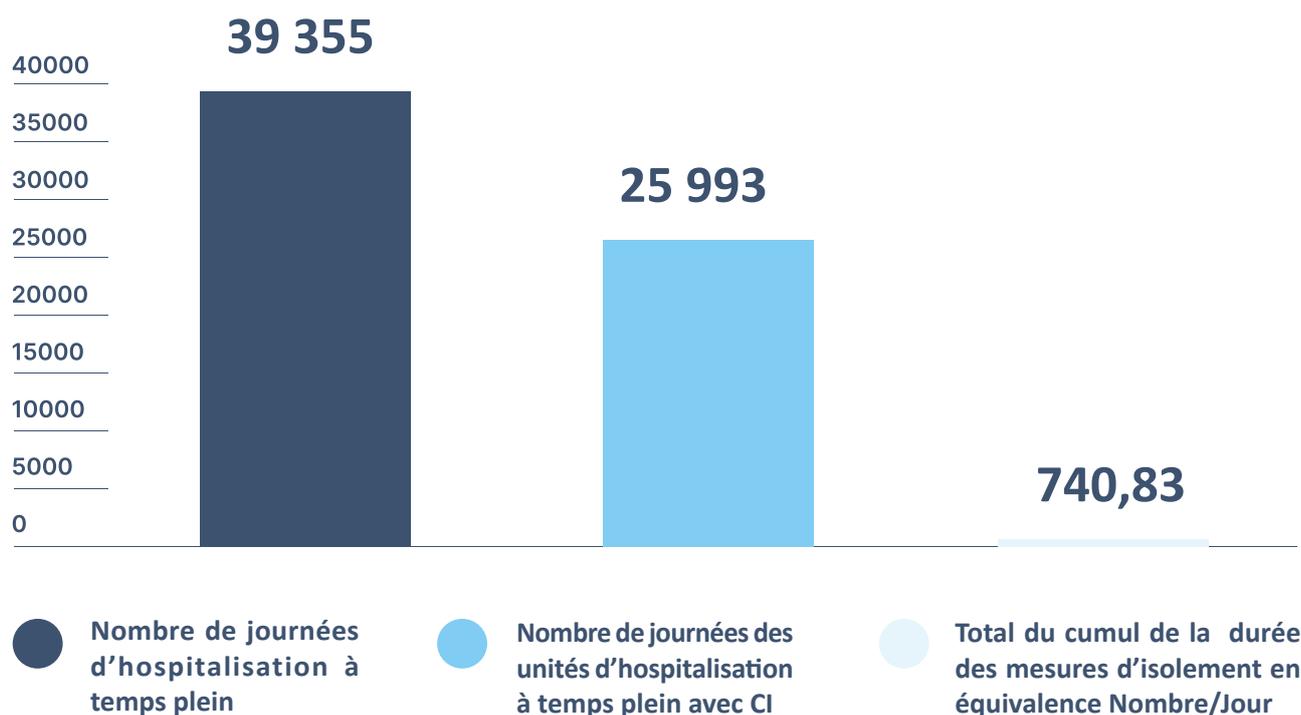
Les données ci-dessous présentées n'ont donc de sens qu'après avoir rappelé que :

1. au C.H. Valvert, l'ensemble des unités d'hospitalisation à temps plein sont des unités dont la porte principale est ouverte tous les jours de 7 heures à 19 heures ;
2. au C.H. Valvert, l'isolement se pratique exhaustivement en chambres dédiées à cet usage exclusif, et connaît deux modes distincts : strict d'une part, et aménagé d'autre part (repas, horaires...) bien que la proportion du mode « aménagé » ne soit pas comptabilisée et donc confondu avec l'isolement strict.
3. au C.H. Valvert, la contention mécanique est proscrite.

Cette année 1008 (-19%) patients, sur une file active totale de 9819 (-0.3%), soit 10.2 % (-20%), ont été hospitalisés à temps complet. Cela représente un total de 40 979 journées (-1.8%). Cette baisse est expliquée par la fermeture partielle ou totale de 2 pavillons dont un disposant de 2 chambres d'isolement.

Parmi ces journées, 25 993 (-1.3%) ont été réalisées dans les 4 unités (sur 6) disposant chacune de 2 chambres d'isolement pour une file active de 743 patients. Les isolements ont concerné 133 (- 5.6%) patients différent (vs 141 en 2023), la durée totale des isolements s'élève à 740 jours (+13%), calculée à partir du registre.

### Année 2024- Comparatif en nombres de journée temps plein / Journée Iso



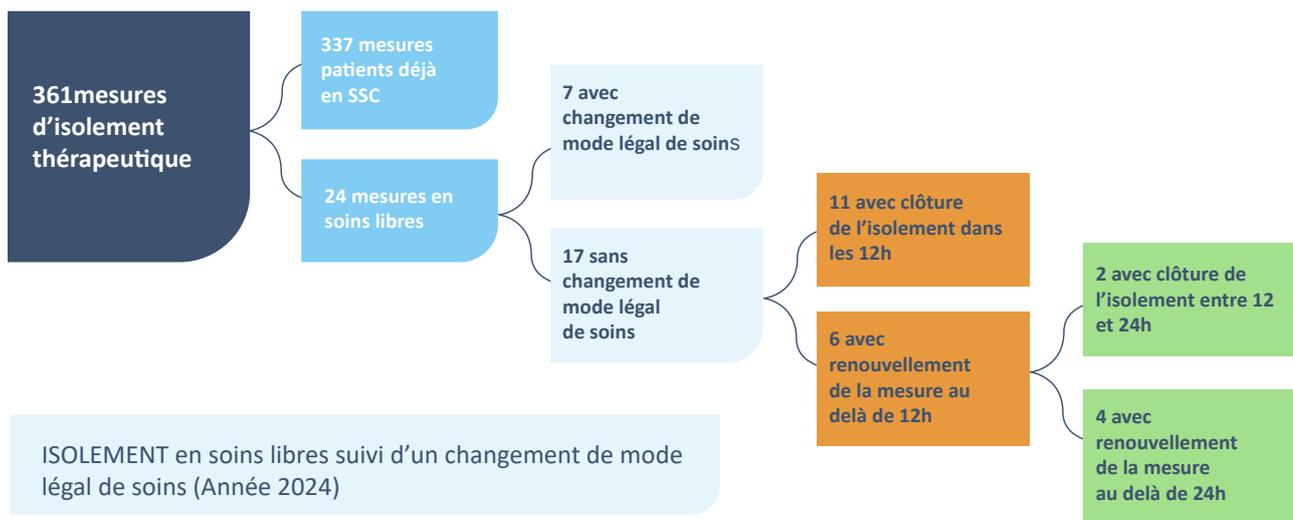
Parmi ces **743 (-22%)** patients hospitalisés à temps plein, 321 (soit **43 %** contre **39%** en 2023) l'ont été sans consentement au moins une fois dans l'année, réalisant **504 séjours** et 10582 journées (**40 %** des journées contre **29 %** en 2023). L'âge moyen des patients en isolement est de 35.1 ans, et on observe une sur représentation du sexe masculin (**74 %**) en augmentation par rapport à 2023 (64%).

**361 mesures (+16.4%)** d'isolement thérapeutique ont été réalisées en **2024**, concernant 133 patients (**-5.6%**).

Parmi ces **361** mesures, **337** (soit **93%** contre **89 %** en 2023) ont concerné des patients déjà en soins sans consentement (SSC) avant la décision d'isolement thérapeutique.

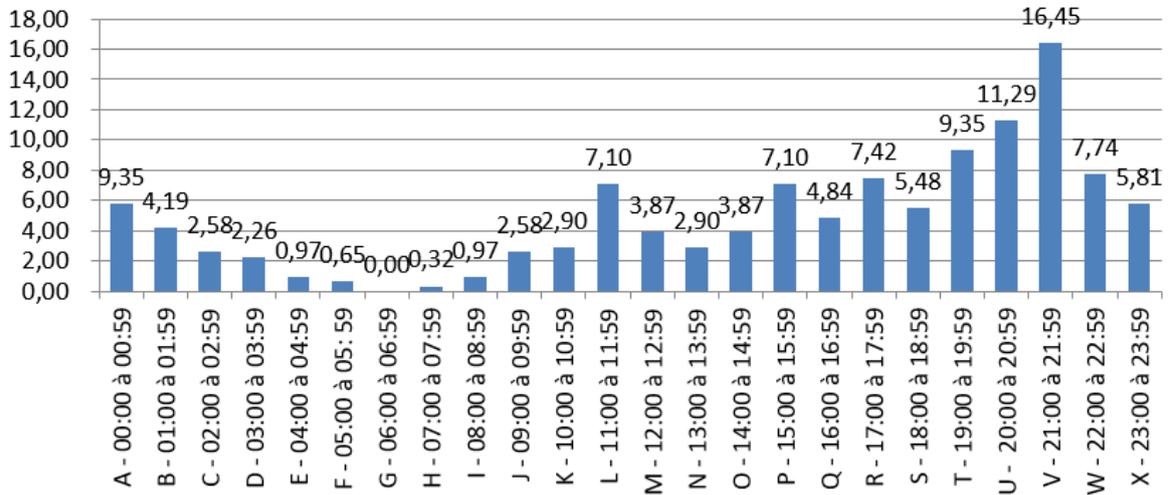
**120** patients (-9%) en SSC ont été placés en isolement thérapeutique, incluant ceux pour lesquels la mesure de SSC a pu être réalisée simultanément ou dans les 24 heures après la mise en chambre d'isolement. Ces 120 patients représentent **31 %** des 321 patients hospitalisés en SSC contre 35% en 2023.

**24** mesures (7%) d'isolement ont été réalisées alors que les patients se trouvaient en soins libres au moment de la décision. Parmi celles-ci, **7** mesures ont été suivies d'une mise en soins sans consentement dans les 12 heures et 17 sont restées en soin libre. Sur ces **17**, **11** mesures ont été levées dans les 12 heures et **6** ont été renouvelées au-delà de 12 heures suivant la décision initiale d'isolement. **Seules 4** mesures ont été prolongées au-delà de 24 heures alors que les patients étaient encore en service libre.



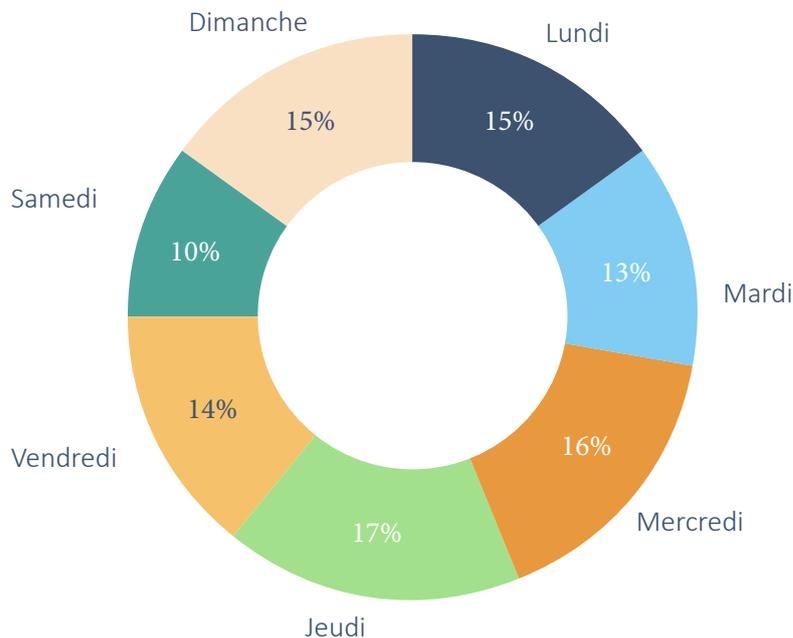
Concernant la ventilation des décisions initiales d'isolement selon les horaires de la journée, on observe comme l'année précédente des épisodes de surpondération pour les tranches horaires de **11h à 12h**, **20h à 22h** et **00h à 1h**.

## Répartition en pourcentage du début des placements à l'isolement selon les tranches horaires de la journée - Année 2024



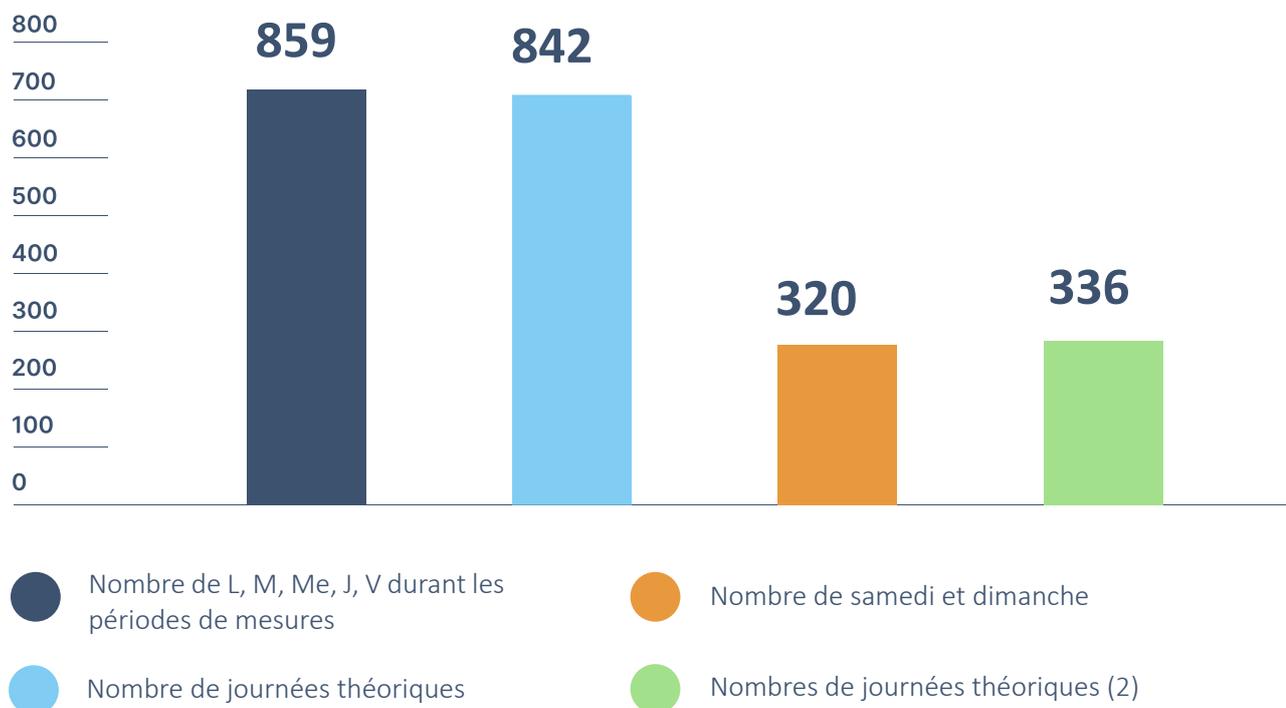
Comme l'année dernière les décisions initiales d'isolement apparaissent légèrement moins fréquentes les samedis que les jours de semaine. En semaine tous les jours paraissent équivalents sauf le jeudi qui est un peu élevé comme en 2023. Ce même constat au cours des 5 dernières années pourrait susciter la recherche de facteurs explicatifs : fréquence des admissions selon les jours et heures, part relative des décisions initiales selon que le médecin est celui de l'unité ou celui de permanence, nombre de patients présents dans les unités (permissionnaires du weekend), etc.

## Répartition en pourcentage du début des placements à l'isolement selon les jours de semaine - Année 2023



L'étude de la ventilation des journées d'isolement entre la semaine et le week-end montre une répartition homogène du lundi au dimanche : 859 journées réalisées pour 842 théoriques du lundi au vendredi soit un rapport de 1.02, et 320 réalisées pour 336 théoriques le samedi et le dimanche soit un rapport de 0.95. Il n'y a donc pas de dérive de pratique entre la semaine et le week-end, dont témoignerait une sur-occupation relative des CI le weekend. On observe plutôt une occupation réelle des CI plutôt moindre le weekend.

## Année 2024



L'étude des durées moyenne, médiane et de l'écart-type des mesures d'isolement s'effectue pour 2024 à l'aune de la méthode inaugurée en 2019. L'examen de l'ensemble des mesures conduit en effet à les partitionner d'emblée, car 4 types de MCI correspondant à des parcours de soins bien différents se dégagent, dont la réunion dans le registre génère un facteur de confusion majeur :

- Les MCI « ordinaires », qui représentent de très loin la part la plus importante ;
- Les MCI de patients hospitalisés dans l'unité pour personnes âgées (ne disposant pas de CI) et hébergés pour ce faire dans une des 4 unités d'admission pour adultes ;
- Les hospitalisations en SPDRE de personnes détenues, au titre de l'article D398 du code de procédure pénale, pour lesquelles la MCI peut couvrir la totalité du séjour ;
- Les MCI prolongées (ou itératives) tirées à part pour situation atypique.

**Le tableau ci-dessous résume la dispersion des données relatives à ces 4 groupes de mesures d'isolement :**

(141 patients au total)	Isolements « ordinaires »	Isolements de patients ≥ 65 ans	Isolements de patients détenus D398	Patient tirés à part car atypiques
<b>Nbre patients</b>	<b>119</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>1</b>
<b>Nbre mesures</b>	<b>284</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>61</b>
<b>Durée moyenne registre</b>	<b>2 jour 1 heure</b>	<b>26 heures</b>	<b>4 jours 19 heures</b>	<b>24 heures</b>
<b>Durée médiane registre</b>	<b>1 jour</b>	<b>18 heures</b>	<b>3 jours 18 heures</b>	<b>12 heures</b>
<b>Durée Max registre</b>	<b>41 jours</b>	<b>2,4 jours</b>	<b>17 jours 12 heures</b>	<b>5 jours</b>
<b>Durée Min registre</b>	<b>1 heure</b>	<b>12 heures</b>	<b>10 heures</b>	<b>8 heures</b>
<b>Ecart-type registre</b>	<b>72 heures</b>	<b>22 heures</b>	<b>110 heures</b>	<b>24 heures</b>

Nous avons tiré à part 1 patient cette année car sa situation était atypique, très souvent hospitalisé et isolé, il ne pouvait pas être assimilée aux isolements habituels, il totalise 61 mesures à lui seul.

La durée des isolements dits « ordinaires » (ce terme signifiant seulement « patients ni âgés de 65 ans et plus, ni tirés à part car atypique ») est extrêmement dispersée, encore davantage qu'en 2023 et qu'en 2022 (ce que traduisent l'écart entre moyenne et médiane d'une part, l'écart entre les durées minimale et maximale d'autre part, et l'écart-type enfin). Les isolements dits « ordinaires » recouvrent en effet à la fois les isolements « stricts » et les isolements « aménagés » plus durables.

La seule étude du registre ne permet pas une analyse distincte de ces 2 types d'isolement, le second succédant en règle générale au premier lorsque la mesure est maintenue au-delà de quelques jours. Toutefois on distingue que les isolement court, inférieur ou égal à 12h ont légèrement progressé à 44% contre 40% en 2023.

L'isolement des personnes > à 65 ans a augmenté en temps total du fait d'un seul patient mais parallèlement il a concerné moins de patient (-2).

L'isolement des détenus a est stable par rapport à l'année 2023. Il faut noter que seulement 10 détenus sur 12 hospitalisé dans l'année ont été mis en isolement et que le temps moyen passé en isolement a légèrement diminué pour atteindre 56 jours cumulé sur 100 jours au total. Enfin concernant l'information du juge des libertés et les décisions de levée d'isolement suite à l'article 84 du 14 décembre 2020, nous relevons 12 levés de mesure contre 9 en 2023.

### 📌 Conclusion :

L'année 2024 voit une stabilisation du temps total d'isolement (631j vs 645j) et une augmentation du nombre total de mesure (361 vs 310) malgré la poursuite du travail institutionnel au sein de CH Valvert sur les alternatives à l'isolement. A noter qu'en 2024, suite à un incendie dans le pavillon des Cèdres, ce pavillon doté de 2 chambres d'isolement a été fermé totalement pendant 2 mois puis partiellement pendant 2 autres mois, entraînant une baisse de la file active en temps plein. Le nombre de patients concernés par l'isolement a légèrement baissé de 5% (133 vs 141), il baisse davantage en proportion que le nombre de journée dans les 4 pavillons dotés d'isolement (-1.3%) mais il baisse beaucoup moins que la file active dans ces pavillons (- 22%).

### 📌 Pour rappel la valeur historique basse des isolements était en 2021 avec 487j cumulé. De plus on note :

1

Une ré-augmentation du ratio patients mis en isolement / patients hospitalisés dans les 4 unités disposant d'isolement : avec 133/743 soit 18% contre 141/957 soit 14% en 2023, 15% en 2022 et 18,2 % en 2021.

2

Une augmentation du ratio temps total de mesures d'isolement / nombre de journées en soins sans consentement : 740/12202 soit 6% contre 654/12241 soit 5.3% en 2023 et 582/11253 soit 5.1% en 2022. Le nombre de journée en SSC restant stable et le temps total en isolement augmentant.

# Rapport DPO

## 1. Contexte

Depuis 2022, le Centre Hospitalier Valvert a initié une démarche de conformité au RGPD, marquée par deux actions clés : la création d'un Comité RGPD dédié et la désignation d'une déléguée à la protection des données (DPO). Cette double initiative s'inscrit dans un cadre réglementaire, où le DPO joue un rôle central en conseillant le responsable de traitement et les gestionnaires d'activité et en veillant au respect des obligations légales.

Sophie Karavokyros, documentaliste, consacre 10% de son temps de travail à l'activité de Déléguée à la Protection des Données.

## 2. Les formations suivies par la Déléguée à la Protection des Données

- « Organiser l'identitovigilance en établissement de santé » Webinaire 1 Février 2024 par GRIVES
- Innovation e-Santé Sud Médico-Social Présentation d'un DSI partagé jeudi 30 mai à 11h (CEST). 60mn
- Webinaire DSIH - Les jeudis du numérique en santé : Cyberattaque : comment reconstruire son SI rapidement ? Analyse du Groupement des Hôpitaux de l'Institut Catholique de Lille Jeudi 13 juin 2024 -
- Formation à la gestion de crise Cyber (3 heures) et Simulation de cyber crise (3 heures)
- CNEH - Parcours métiers – Praxis – délégué à la protection des données en établissement de santé, médico-social ou social du 18.03.2024 au 04/07/2024 soit une durée de 8 jours (56 heures de formation) -
- Objectifs du parcours formation : Comprendre les concepts et approches nécessaires au respect de la réglementation générale sur la protection des données
- Comprendre les nouvelles exigences que le RGPD impose et acquérir les prérequis pour évaluer la mise en œuvre de ces nouvelles exigences
- Acquérir l'expertise nécessaire pour prendre des décisions dans le contexte de la protection des données personnelles.
- A l'issue de la formation, Sophie Karavokyros a validé le parcours Praxis DPO du CNEH.
- Formation de 4 jours sur l'IA Act par Ethik-IA organisé par l'AP-HM à destination des DPO du GHT. La formation a abordé 4 thèmes liés à l'IA en santé : la propriété intellectuelle, l'AI Act, la protection des données et la responsabilité.

## 3. Le réseau professionnel DPO

Le Centre hospitalier Valvert a renouvelé son adhésion à l'Association Française des Correspondants à la Protection des Données à caractère Personnel (AFCDP) afin de bénéficier de l'expertise des DPO de l'association au travers d'échanges sur les pratiques professionnelles. Outre la DPO, quatre membres du Comité RGPD ont la possibilité d'accéder aux informations diffusées sur « Agora-afcdp », la plateforme collaborative de l'association.

## 4. Le Comité RGPD

Le Comité RGPD est composé de 10 membres actifs (Dr Raphaël CURTI, Mme Audrey VALERO-FAUSTINI, Mme Laurence BOUDEREAUX, Mme Sophie KARAVOKYROS, Mme Céline AGIUS, Mme Sonia ROCCASALVA ; Mme Anne-Loise LENTULO, Mme Laurence VETRI, M. Frédéric MOUCHON, Mme Vignada SANAM)

Le comité RGPD s'est réuni 4 fois : le 20 février 2024, le 10 avril 2024, le 19 juin 2024, le 2 octobre 2024.

Son rôle est de :

- Veiller à la conformité des traitements de données ;
- Contrôler l'effectivité des règles.

Questions mises à l'ordre du jour en cette année 2024 :

☑ La nouvelle organisation de la médecine préventive mise en place avec l'inscription au GIMS : Groupement Interprofessionnel Médico-Social (GIMS). Information aux agents à effectuer avec renvoi vers la politique de protection des données du Gims, responsable de traitement. ☑ Le développement des DAIP est porté par les recommandations internationales et nationales

☑ Plusieurs études/ questionnaires ont fait l'objet d'un travail de qualification de la recherche et qualification juridique RGPD du CH Valvert (RT ou sous-traitant) :

- Enquête Thèse Kelli Padgette
- Enquête moindre recours à l'isolement menée par Isabel Fernandez
- Thèse multicentrique Pauline Breteau –RNIPH. Méthodologie MR004.
- Thèse Laura Pascal. Etude étude monocentrique rétrospective RNIPH convention AP-HM/ CH La Ciotat.
- L'enquête exploratoire USDBB. Etude de la convention et qualification de la recherche (en partenariat avec Marianne Jover (PR Psychologie du Développement) et Céline Scola (chargée de recherche) du laboratoire PsyCLE d'Aix Marseille Université). Réflexions autour de la base légale de traitement et mentions d'information obligatoire. Une rencontre en visioconférence a eu lieu le mercredi 27 mars avec Cécile Duperray et Thomas Honney, DPO Ville de Marseille.

☑ Le circuit d'information lors de l'admission d'un patient en soins sans consentement (quid de l'accès du concierge à des données sensibles)

☑ La lettre de liaison de sortie (demande ou non du consentement au patient pour la transmission de la LLS)

## 5. Mise à jour du registre des traitements de données à caractère personnel

- Fiche de traitement 1km à pied
- Fiche de traitement Thèse MR-004
- Fiche de traitement Transmission de données personnelles au Service de Prévention et de Santé au travail GIMS

## 6. Sous-traitance

- Etude de la conformité 1km à pied (Diagnostic mobilité de l'établissement) avec le service RH.
- Participation à la présentation de la solution de gestion des lits M-SESAME par l'équipe Azelio Conseil.
- Participation à l'atelier relatif au déploiement du programme ROC par l'équipe Simphonie de la DGOS...

## 7. Sensibilisation au RGPD – Action établissement

- Formation/Sensibilisation au RGPD par la DPO – Equipe bureau des entrées/Tutelle – 27 mars 2024 - 1h30
- Réalisation de 4 Flashs de sensibilisation au RGPD envoyés à l'ensemble de l'établissement via la messagerie interne (Définition du RGPD, Données à caractère personnel, Données sensibles, Données de santé)

## 8. Procédures RGPD

- 3 procédures en cours de finalisation seront diffusées en 2025.
- Procédure relative aux formalités préalables à la conduite d'une recherche en santé
- Procédure exercice de droit
- Procédure violation de données personnelles

## 9. Information relative à la protection des données à caractère personnel

Afin de répondre à l'exigence de transparence quant à l'utilisation des données à caractère personnel, une affiche a été réalisée informant les patientes de la maternité de La Ciotat de la recherche en cours (Thèse Laura Pascal)

## 10. Demandes d'exercice de droits

Deux demandes d'information sur l'étude de l'USDBB émanant de familles ayant un enfant en crèche ont été reçues.

## 11. Incidents ou violation de données à caractère personnel

3 fiches de violations de données ont été consignées dans le registre dédié :

- Publication sur le réseau social TikTok, par des agents du CH Valvert, de 40 vidéos filmées sur le lieu de travail
- Escroquerie aux données bancaires, usurpation d'identité d'un agent (service RH)
- Transmission accidentelle aux membres du CSE d'un arrêt de travail d'un agent en lieu et place d'un courrier de convocation au prochain CSE

Aucune de ces violations n'a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL.

